

Pau, le 1^{er} février 2012.



Monsieur le président du CHSCT SNA/SO,
Mesdames, Messieurs, les membres du Comité d'Hygiène et Sécurité du Service
de la Navigation Aérienne Sud-Ouest,

L'objet de ce courrier est de porter à la connaissance des membres du CHSCT SNA/SO l'existence de troubles psychosociaux existant et voués à se développer davantage au sein de l'organisme Pyrénées.

Constitué par la fusion des organismes de Pau et Tarbes, l'organisme Pyrénées est issu d'une réorganisation des Services de la navigation Aérienne, organisation inédite puisque visant à ce que des personnels astreints à un travail posté en horaires décalés exercent leur activité sur deux sites de travail distincts. Cette modification n'est encadrée par aucune étude de sécurité permettant de garantir et de borner le cas échéant les difficultés liées à ces changements.

Le sentiment d'être les acteurs de premier plan (pour ne pas dire les rats de laboratoire) d'une expérimentation grandeur nature est omniprésent parmi nombre de personnels en poste actuellement.

Ce ressenti est d'autant plus présent dans un domaine professionnel où aucun changement mineur ne voit le jour sans avoir été évalué au préalable de manière virtuelle et simulée. S'agissant d'une population d'individus hautement impliqués par les responsabilités professionnelles qui sont les leurs, animés par le souci de réaliser un travail toujours conforme aux exigences de sécurité liées à leur activité, l'expérimentation in vivo et l'improvisation ne sont pas comprises.

Le caractère inédit et d'exception de cette modification des conditions de travail (exercice simultané d'une mention d'unité intermédiaire aérodrome sur deux sites totalement distincts, travail multisite en horaires nocturnes et décalés) et la manière retenue pour cette mise en place engendre au sein des personnels présents dans l'organisme un climat de conflit vis à vis de leur encadrement ainsi qu'un niveau de stress tel que nous pensons qu'il pourrait conduire à des risques psychosociaux graves et avérés.

Il a en effet été décidé d'exiger des personnels que ces derniers se déterminent individuellement quand à leur volonté de rentrer fin 2012 dans ce processus d'expérimentation en conditions réelles. Une réponse négative de leur part entraînant une obligation de quitter l'organisme selon un modus operandi volontairement extrêmement flou. Cette manière inédite et inacceptable de mener à bien un plan social déguisé dans l'organisme met les personnels au pied du mur en mettant en jeu leur équilibre familial et personnel, dans un contexte économique général où l'on sait bien que le déplacement d'un foyer peut avoir des conséquences importantes.

A ce changement des conditions de travail vient de s'ajouter récemment la perspective désormais certaine de connaître une diminution de salaire de l'ordre de 20% dans 6 ans. Cette mesure liée au déclassement de l'organisme du groupe C vers le groupe D a été prise dans des conditions opaques qui sont dénoncées unanimement.

Il est impossible de ne pas mentionner l'état de vétusté de la Tour de Contrôle de Pau, la plus vieille de France ? Au cours de l'année 2011 les personnels ont du faire face à la présence répétée de rongeurs et d'insectes dans la vigie. Les passages successifs de sociétés spécialisés n'ont rien résolu à long terme. Peut être cela est-t-il du à l'état d'un bâtiment quasiment insalubre et totalement sous dimensionné face aux impératifs de formation qui sont les nôtres depuis plusieurs années déjà.

Ajoutons enfin les coupures d'eau répétées et inopinées pour cause de vétusté du réseau d'alimentation du bâtiment, coupures impactant bien entendu le fonctionnement des appareillages dit « de commodités » des locaux sous vigie.

Le constat est accablant et les problèmes multiples.

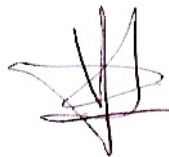
Aux problèmes de troubles psychosociaux grandissant dans l'organisme, nous demandons au CHSCT d'alerter et de missionner au plus vite un organisme d'expertise externe à la DGAC afin que soient évalués les troubles au sein de la population des contrôleurs aériens impactés par ces choix à venir. Il n'y a eu aucun précédent connu chez les ICNA.

A l'état d'exiguïté et de vétusté du bâtiment bloc technique Pau, nous demandons au CHSCT de bien vouloir diligenter une étude réalisée par un organisme externe à la DGAC, ceci afin d'évaluer et dresser un état des lieux de manière objective des conditions de travail des personnels. Le Nouveau Bloc Technique dont les travaux n'ont pas encore débuté apportera une solution pérenne à ces problèmes. Mais sa mise en œuvre, prévue pour 2015, est assez lointaine pour justifier une action le plus rapidement possible. D'autant plus que la charge de formation inédite liée à la réalisation de l'Organisme Pyrénées, elle, n'attend pas 2015.

Vous remerciant pour la considération que vous apporterez aux événements décrits dans ce courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les membres du CHSCT l'expression de nos sincères salutations.

Monsieur Delcan,

Membres du CHSCT SNA/SO.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the recipient's name.